

CONTRAT GROUPES

Ref : 2026-179419

Code partenaire : ENTG0020901

Entre les soussignés :

SAS Miléade - Services Groupes
5 avenue Victor Hugo – BP85
43102 Brioude Cedex
Tél. : 04.75.82.45.44

représenté par MM Christelle Pierre
ci-après désignée « Miléade »

Et :

CCAS SARCELLES
3 PLACE DE LA RESISTANCE
95203 SARCELLES CEDEX

représenté par :
MM RABIH CHARLOTTE

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Miléade s'engage à accueillir le contractant dans les conditions définies ci-dessous :

LIEU ET DATES DE SEJOUR

ETABLISSEMENT

Port-Barcarès
Village Club*** L'Estanyot
Rue Françoise Dolto
66420 PORT BARCARES

SEJOUR

Séjour du 30/05/2026 au 06/06/2026
Effectif prévu : 58 adultes / 0 enfants / 0 bébés

DESCRIPTIF DU SEJOUR

Les services et prestations fournis par Miléade sont les suivants :

HEBERGEMENT

Logement en hébergement double ou familial (hormis chauffeur : hébergement individuel). Les hébergements sont disponibles à partir de 17h - à libérer avant 10h.

Le tarif comprend :

- La pension complète du dîner du 1er jour au panier repas pour le déjeuner du 8ème jour (vin compris, café pour le déjeuner)
- L'hébergement : base double standard, lits faits à l'arrivée et linge de toilette fourni.
- Le changement du linge de toilette en milieu de séjour.
- Le ménage de fin de séjour.
- Les animations et activités au sein du Village Club.
- Les excursions, les visites et repas au restaurant prévus au programme.
- Un accompagnateur Miléade pour les excursions prévues au programme.
- L'accès libre au Spa ainsi qu'aux équipements de loisirs du Village Club.
- Si vous organisez vous mêmes le transport, une remise de 20 € sera consentie sur le montant du séjour.
- La taxe de séjour fixée par la municipalité (tarif 2025 sous réserve de modification).

DESCRIPTIF DU SÉJOUR

- Le supplément chambre individuelle : 94 € (nombre et disponibles uniquement sur demande)
 - l'assurance annulation, assistance et interruption de séjour (3,8% du prix du séjour hors taxe de séjour). Le prix de l'assurance étant calculé sur le montant total de votre séjour, celui-ci pourra évoluer à la hausse ou à la baisse en fonction de l'évolution du nombre de participants et des changements de prestations que vous pourriez demander.

Le tarif ne comprend pas :

- toute autre prestation non mentionnée ci-dessus.

* sous réserve de la validation de la destination par l'ANCV, et tarifs sous réserve du tarif validé par l'ANCV dans le cadre de l'appel d'offre 2026.

GRATUITES

Miléade accorde, sur l'hébergement, les repas pris au sein de l'établissement et les excursions : 1 gratuité pour 20 adultes payants soit le 21ème gratuit (le 42ème gratuit, etc.).

Miléade accorde la gratuité au conducteur du bus professionnel dans la limite d'une gratuité chauffeur par tranche de 50 participants. La déduction se fera à la facturation.

PARTICIPANTS

Pour votre confort, la liste des participants doit impérativement parvenir au service groupes de Miléade au plus tard 60 jours avant le début du séjour et sera à cette date, considérée comme définitive. Toute modification de la liste sera facturée selon nos CGV.

Attention : si après signature du présent contrat, vous souhaitez inscrire des personnes supplémentaires, il se peut que nous ne soyons plus en mesure de vous donner satisfaction.

ELEMENTS DE FACTURATION / PRESTATIONS RESERVEES

Du	Au	Qté	Description	Prix unitaire	Prix total
30/05/2026	06/06/2026	58.00	Séjour Séniors en vacances Groupe sans transport 7 nuits	464,00 Euro	26 912,00 Euro
30/05/2026	06/06/2026	2.00	1 gratuité pour 20 adultes payants soit le 21ème gratuit le 42ème gratuit,	-464,00 Euro	-928,00 Euro
30/05/2026	06/06/2026	1.00	Gratuité séjour chauffeur	-464,00 Euro	-464,00 Euro
30/05/2026	06/06/2026	1.00	Assurance voyage groupes 3.8%	1 001,90 Euro	1 001,90 Euro
30/05/2026	06/06/2026	9.00	Supplément single Groupe	94,00 Euro	846,00 Euro
30/05/2026	06/06/2026	1.00	Supplément single chauffeur offert	Offert	Offert
30/05/2026	06/06/2026	58.00	Taxe de séjour selon tarif en vigueur	5,95 Euro	345,10 Euro

Total TTC : 27 713,00 Euro

REGLEMENT

99_RU-095-2695 01664-20260320-DC2026_20-R

La confirmation définitive intervient seulement à réception du présent contrat dûment daté, signé. L'acompte de 30 % du montant du séjour doit être versé dès la signature du contrat.

Acompte à la signature :

8 911,73 Euro

Solde à régler le : 29/04/2026

18 801,27 Euro

Les règlements par chèque et chèques vacances doivent être libellés à l'ordre de Miléade et adressés en recommandé avec accusé de réception à :

SAS Miléade

Services Groupes

5 avenue Victor Hugo – BP85

43102 Brioude Cedex

Pour tout règlement par virement, merci de rappeler le n° du contrat.

IBAN : FR85 3000 2026 8800 0006 0342 N09

B.I.C. CRLYFRPP

La facture définitive est établie après le séjour à partir des éléments fournis dans le compte-rendu de séjour, réalisé par l'établissement et consigné par le responsable du groupe. S'il reste un solde dû, il doit être réglé à réception.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les conditions générales de vente sont jointes en annexe. Le souscripteur confirme avoir pris connaissance de celles-ci.

Fait à Brioude en deux exemplaires, le 13/03/2026

Miléade

Le client,

Lu et approuvé,

Lu et approuvé,



Miléade
SAS Miléade
BP 85 – 26903 VALENCE cedex 9
RCS B 843 049 040



POUR LE PRÉSIDENT
La Vice Présidente

Charlotte RABIH